

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Bandiagara  
Commune rurale de Sangha

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SANGHA

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



***Date de publication : décembre 2006***

## **PREMIERE PARTIE**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Sangha défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

**Objectif de l'exercice** : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

### **II. METHODOLOGIE**

<b>Principales séquences</b>	<b>Participants</b>	<b>Date</b>	<b>Durée</b>
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

### **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

#### **1. SITUATION GENERALE DE LA COMMUNE :**

La commune de Sangha est limitée au Nord par les communes de Ondogou et Wadouba ; au Sud par les communes de Pélou et Dourou ; à l'Ouest par les communes de Soroli et Wadouba et l'Est par les communes de Madougou et Diankabou ; au Sud-Est par la communes de Youdjou et Barapiréli.

La population est essentiellement composée de Dogon .

#### **2. LES PRINCIPALES ACTIVITES**

L'Agriculture constitue la principale activité avec la culture du mil ; du sorgho. Le maraîchage et l'arboriculture sont assez développés.

L'élevage occupe la seconde place. Les espèces animales rencontrées sont les bovins, ovins, caprins et asins. L'apiculture est pratiquée de façon artisanale par quelques paysans. La commune possède d'énormes potentialités en élevage.

Le tourisme très développé peut être valorisé et le secteur de l'hôtellerie connaît un essor.

#### **3. ORGANISATION AD MINISTRATIVE :**

La commune de Sangha relève de l'ancien arrondissement de Sangha .  
Le village de Sangha, situé à 45 Km de Bandiagara, est le chef lieu de commune de 56 villages. Elle est administrée par un conseil municipal de 23 membres dirigés par le Maire. La seule route qui dessert Sangha connaît un état de délabrement avancé.

#### **4. SITUATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL :**

Le climat de la commune est de type sahélien caractérisé par deux saisons ; une saison sèche de Novembre à Mai et une saison de pluie de Juin à Octobre.

La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 400 à 500mm. Les écarts de température sont réduit d'Octobre a Mars. La température minimale est de 21°08 .

#### **Evolution de la pluviométrie annuelle de 2000 à 2004 dans les postes de pluviométrie (Sangha)**

<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>Année</b>	
450	478,5	475,5	660,1	506	<b>Ht mm</b>	
25	25	32	35	36	<b>Nbre jours</b>	

Les cours d'eau sont temporaires et alimentés seulement par les eaux de pluie. Il existe deux types de sols à savoir les sols sablo argileux et les sols sablo limoneux. Le relief très accidenté et le massif rocheux est exploité et surtout utilisé dans la construction.

La couverture végétale est arbustive ou arboreux a densité variable. Les sols sablo limoneux sont occupés par la savane arbustive. Les arbres et les arbustes sont éparpillés. Le couvert herbacé est en état de dégradation progressive. La faune est composée de biches ; de pintades ; de singes ; de lièvre ; d'outarde ; de chacal ; des hyènes ; de perdrix ; des porcs-épics et des hérissons etc ...

## **5. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE :**

### **5.1 AGRICULTURE :**

L'Agriculture demeure la principale activité de la commune. Les spéculations cultivées sont le mil ; le sorgho ; l'arachide ; le haricot ; le wandzou ; le gombo ; le sésam ; le fonio ; les calebassiers et le dah rouge. Le mil et le sorgho sont destinés a la consommation tandis que les autres sont principalement destinés a la commercialisation. Le maraîchage et l'arboriculture sont également développés. Le maraîchage se fait surtout autour des puisards creusés par les populations. On y cultive de l'échalote ; l'ail ; la tomate ; la laitue. L'arboriculture concerne les mangues et les goyaves. Selon la population ; la commune est la plus grande productrice d'oignon du cercle de Bandiagara.

### **5.2 ELEVAGE :**

L'élevage concerne les bovins ; les ovins ; les caprins et la volaille. L'élevage est sédentaire suite a l'existence d'une zone de pâturage dans la commune. L'aviculture est pratiquée par presque toutes les familles

### **5.3 FORESTERIE :**

L'exploitation forestière concerne le bois de chauffe ; la cueillette des fruits Lanea acida, ; tamarindus indica ; la pomme cannelle ; la liane goine ; le jujubier ; le baobab ; le balanzan ) pour l'alimentation ; la pharmacopée et fourrage pour les animaux. La chasse est pratiquée et concerne les animaux et oiseaux cités ci-haut.

### **5.4 COMMERCE :**

Le commerce porte sur la vente des produits d'agriculture ; des animaux ; de la volaille ; des produits de cueillette.

### **5.5 TOURISME :**

Il existe des potentialités touristiques très sollicitées par le monde entier et qui représentent des ressources inestimables a la commune. Elle occupe une grande partie de la population .

### **5.6 INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS :**

La commune dispose de :  
Puits ; forage équipés de pompe ; écoles ; marchés ; campements.

### **5.7 RESEAUX DE TRANSPORTS ET DE COMMUNICATION :**

Sangha dispose d'un reseau de telephonie fixe, il existe également une station de radio FM qui dessert toute la zone. Il faut noter également le RAC de l'administration et de la santé

## 5.8 EDUCATION

Commune	écoles	statut	1 er cycle																				
			1èrA			2èmA			3èmA			4èmA			5èmA			6èmA			Total 1er C		
			G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Sangha	Sangha"A"	PU	52	54	106	68	50	118	56	43	99	53	42	95	35	35	70	54	28	82	318	252	570
	Sangha"B"	PU	25	29	54	36	33	69	25	8	33	31	38	69	41	37	78	57	58	115	215	174	389
	Bongo	PU	90	70	160				18	17	35	19	19	38	26	15	41	31	24	55	184	145	329
	Amani	PU				24	22	46							10	3	13	11	4	15	45	29	74
	Ibi	PU	26	26	52	18	27	45	33	29	62	28	14	42	33	28	61	17	24	41	155	148	303
	Iréli	PU	18	42	60	22	30	52	24	24	48	21	14	35	16	18	34	20	6	26	105	109	214
	Térelé	PU				35	26	61	34	14	48	26	18	44	46	12	58	40	12	52	181	82	263
	Yendouma	PU	26	24	50	36	34	70	50	64	114	45	43	88	25	10	35	29	18	47	211	193	404
	Kamba	PU				14	23	37	26	8	34	18	16	34	15	5	20	21	10	31	94	62	156
	Koundou	PU	56	40	96				55	44	99						0				111	84	195
	Banani-koko	PU	21	11	32				30	17	47	15	18	33			0				66	46	112
	Intemeni	PU	22	20	42	18	27	45									0				40	47	87
	Gondom	PU				31	32	63									0				31	32	63
	Sono	EC	14	10	24	9	23	32	20	19	39	37	16	53			0	22	20	42	102	88	190
Kamba-Ban	EC				34	25	59									0				34	25	59	
<b>Total comm</b>	<b>15</b>		<b>350</b>	<b>326</b>	<b>676</b>	<b>345</b>	<b>352</b>	<b>697</b>	<b>371</b>	<b>287</b>	<b>658</b>	<b>293</b>	<b>238</b>	<b>531</b>	<b>247</b>	<b>163</b>	<b>410</b>	<b>302</b>	<b>204</b>	<b>506</b>	<b>1892</b>	<b>1516</b>	<b>3408</b>

TABLEAU XVI B DES NOUVEAUX RENTRANTS PAR ANNEE D' ETUDES SEXE ECOLE ET COMMUNE AU SECOND CYCLE

COMMUNE	ÉCOLES	7ème Année			8ème Année			9ème Année			TOTAL 2° CYCLE		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
SANGHA	Sangha 2°c	159	93	252	122	52	174	88	32	120	369	177	546
	Ibi 2° c	60	37	97	50	9	59	41	11	52	151	57	208
Total Com	2	219	130	349	172	61	233	129	43	172	520	234	754

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :SANGHA

#### I. PLAN D' ACTIONS

- **OBJECTIFI GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations.**

<b>PILERS</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVE-NANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	Faible production agricole	Augmenter la production agricole	La production agricole est augmentée	Introduction des variétés améliorées de mil, sorgho, riz	Population, Elus, Services techniques	<b>Maire</b>
	Insuffisance de pluies	Couvrir les besoins en eau des cultures	La quantité de pluies est suffisante	Provocation de pluies artificielles	Elus, Etat, Services techniques	
<b>ACCESSIBILITE</b>	Mauvais état des routes et pistes	Faciliter le transport des hommes et des biens	Les routes et pistes sont réhabilitées	Réhabilitation des pistes et routes	Etat, Elus Population, PRBP	<b>Maire</b>
	Insuffisance de retenu d'eau	Augmenter le pouvoir d'achat des populations	Les micro-barrages sont construits	Construction de micro-barrages	Elus, population, PRBP, Etat, APH	
<b>UTILISATION</b>	Méconnaissance des notions de ration et de nutrition	Renforcer les capacités des communautés	Des animatrices et animateurs sont formés	Formation des animatrices et animateurs	Services techniques, Elus, population, APH.	<b>Maire</b>
<b>STABILITE</b>	Difficulté de ravitaillement des populations	Faciliter le ravitaillement des populations en besoins alimentaires	Des magasins sont construits	Construction de magasins pour banques de céréales	Elus, population, Etat, CSA, Services techniques	<b>Maire</b>
		Doter les magasins en fonds de roulement	Les magasins sont dotés en fonds de roulement	Approvisionnement des magasins en céréales	Etat, Elus, Population	
		Renforcer la capacité des comités de gestion	Les comités de gestion sont formés	Formation de comités de gestion des magasins de céréales	Elus population, CSA, Services techniques, VIA-Sahel, Bilou-Toguina	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : SANGHA**

**II. EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	1.Introduction des variétés améliorées de mil, sorgho, riz	quantité de variétés améliorées introduites	<b>1000</b>		<b>1000</b>				
	2.Provocation de pluies artificielles								
<b>ACCESSIBILITE</b>	3.Réhabilitation des pistes et routes	nombre de Km réhabilités	<b>250000</b>		<b>210000</b>		<b>40000</b>		sanngha-banani, ,yendouma-tereli ,Sangha-tiouyogou
	4.Construction de micro-barrages	nombre de micro barrages construits	<b>210000</b>	<b>60000</b>	<b>30000</b>	<b>60000</b>	<b>30000</b>	<b>30000</b>	koundou-dah ,barou ,ogol-dah, Sangha ,kamba-bandié ,inguèlè ,youga piri
<b>UTILISATION</b>	5.Formation des animatrices et animateurs	nombre d'animatrices et d'animateurs formés	<b>1792</b>	<b>504</b>	<b>504</b>	<b>504</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	ogol-lèye
<b>STABILITE</b>	6.Construction de magasins pour banques de céréales	nombre de magasins construits	<b>72000</b>	<b>18000</b>	<b>18000</b>	<b>9000</b>	<b>18000</b>	<b>9000</b>	terely ,Sangha amani ,dianogo ,iréli ;dama, banani, koko ,ibi ,dogomon ,yendouma ,sagol ,kamba-seindé
	7.Approvisionnement des magasins en céréales	nombre de magasins approvisionnés	<b>24000</b>	<b>6000</b>	<b>6000</b>	<b>3000</b>	<b>6000</b>	<b>3000</b>	
	8.Formation de comités de gestion des magasins de céréales	nombre de comités de gestion formés	<b>330</b>	<b>72</b>	<b>72</b>	<b>57</b>	<b>72</b>	<b>57</b>	
<b>Total</b>			<b>559 122</b>	<b>84 576</b>	<b>265 576</b>	<b>72 561</b>	<b>94 212</b>	<b>42 197</b>	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : SANGHA**

**III. PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMMU	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	1. Introduction des variétés améliorées de mil, sorgho, riz	1000	30	970				
	2. Provoation de pluies artificielles							
ACCESSIBILITE	3. Réhabilitation des pistes et routes	250000	25 000	125 000		75 000	25 000	
	4. Construction de micro-barrages	210000	10 500	105 000		63 000	31 500	
UTILISATION	5. Formation des animatrices et animateurs	1792		896		896		
STABILITE	6. Construction de magasins pour banques de céréales	72000	14 400	36 000	21 600			
	7. Approvisionnement des magasins en céréales	24000	1 200	22 800				
	8. Formation de comités de gestion des magasins de céréales	330		330				
<b>TOTAL</b>		<b>559122</b>	<b>51130</b>	<b>290996</b>	<b>21600</b>	<b>138896</b>	<b>56500</b>	<b>0</b>

## **2. Stratégie de mobilisation financière**

La commune rurale de Sangha à l'instar des autres communes du cercle connaît de grosses difficultés de trésoreries et de capacités techniques à assurer la maîtrise d'ouvrage de leur développement. Les ressources financières demeurent la TDRL, la Dotation à la décentralisation et le FICT.

Pour ce qui est des ressources de l'Etat et des autres partenaires, les contacts et les négociations entamées vont se poursuivre.

Les ressources locales mobilisées serviront de garantie pour la mobilisation des autres ressources (ANICT, ONG, Coopération décentralisée...). La commune pourrait aussi compter sur d'éventuels dons et legs et autres subventions.

## **3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan**

Les autorités communales vont s'appuyer sur la participation en nature et/ou en espèce des communautés dans la mise en œuvre des projets. Les autorités communales comptent s'investir afin que la participation souhaitée autour des objectifs du plan soit à la satisfaction de tous. L'IEC, la responsabilisation, et le partenariat seront privilégiés pour que cette mobilisation sociale soit effective.

## **4. Stratégie de mobilisation des partenaires**

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

## **5. Mécanisme de suivi-évaluation**

Le comité de suivi qui a été mis en place pour la bonne marche du processus d'élaboration du PSA pourrait être renforcé et jouer le rôle de comité de suivi et évaluation. Ce comité se réunira régulièrement selon le calendrier qu'il aura établi. Il fera ensuite le compte rendu lors des sessions au conseil communal. Cela permettra aux élus de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du PSA et d'apporter les correctifs nécessaires.